

LE BRIGADIER-CHEF EXPERTISE N'EST PAS L'ANTICHAMBRE DE L'ENCADREMENT

MA. Nevers

Nevers le 05/06/2026

Le bureau local UFAP-UNSA-Justice de Nevers s'est toujours fermement opposé à l'utilisation maladroite du faisant fonction pour combler les carences de l'Administration.

A Nevers, depuis plusieurs années ce fonctionnement perdure. Les agents qui acceptent cette mission sont également responsables de cette ambiguïté, que chacun assume ses choix personnels. L'obtention de ce grade autrefois appelé Premier Surveillant et devenu depuis Brigadier- Chef Encadrement suite à la grande fumisterie de la réforme de force ouvrière, est régité soit par un concours soit par le tableau d'avancement suivi d'une formation et des stages.

Cependant, le faisant fonction semble devenir la béquille d'une administration claudicante provoquant ainsi une certaine ambivalence. L'histoire nous la connaissons, le provisoire devient la norme, une situation temporaire devient une situation pérenne.

En aucun cas Monsieur le Chef D'Etablissement vous ne pouvez imposer à un personnel de surveillance d'exercer cette fonction même par le biais d'une note de service.

L'Union Régionale UFAP de Dijon dénonçait par un communiqué en date du 23 avril 2026, le détournement de la filière expertise, aucunement cela doit venir s'exporter sur la Maison d'Arrêt de Nevers.

Si les agents ont choisi la filière expertise, ce n'est pas pour être exploités dans celle de l'encadrement.

En aucun cas Monsieur le Chef D'Etablissement vous ne pouvez exiger un changement de situation professionnelle d'un personnel de surveillance.

Si certains acceptent, d'autres refusent et c'est leur droit.

Les personnels ne sont aucunement responsables des carences de poste de l'encadrement, et ce n'est pas à eux de combler ce manque. Pour preuve, cela fait 3 ans que nous demandons l'ouverture d'un poste en CAP sur l'établissement afin de remplacer le poste vacant occupé depuis ce temps, déjà par un surveillant « faisant fonction ».

Il n'est pas concevable que le roulement en paye une nouvelle fois les pots cassés.

Certaines équipes font les nuits à 3 agents au lieu de 4 selon l'organigramme de référence, par manque de personnel. Ôter encore un agent appauvri une fois de plus la détention et l'équipe 8.

Même si les fortes chaleurs arrivent, la détention ne doit pas finir à poil.

La carrière d'un agent n'est pas un jeu de chaise musicale, on a besoin on prend et ensuite retour à la case départ, merci et au revoir. Les Chefs D'Etablissement ont une fâcheuse tendance à utiliser ce levier en utilisant la ressource locale.

Que cela soit pour 1 jour, 1 mois, 1 an c'est : NON

Le bureau local UFAP-UNSA-Justice de Nevers demande l'annulation immédiate de cette nomination.

Pour le bureau local
Le secrétaire local
Julien Voisin

